

## Élection au comité technique ministériel constitué auprès des ministres chargés de la jeunesse et des sports Scrutin du 30 juin 2016

### La Fonction Publique, un outil d'intérêt général

Le statut des fonctionnaires n'est pas un privilège. Il a été créé pour redistribuer auprès des plus modestes des services publics accessibles à tous. La FSU est attachée à l'indépendance face à tous les pouvoirs politiques ; le statut des agents en est le garant. Depuis la RGPP, les attaques contre la fonction publique s'amplifient. Les maisons de services aux publics ne sont pas le service public : c'est une marchandisation. L'humanité ne se réduit pas à un vaste marché concurrentiel.

**La Fonction Publique n'est pas une charge, c'est un investissement solidaire et un outil de redistribution.**

### Cinq fondamentaux FSU Fonction Publique

**Salaires et point d'indice** : 0,6% en juillet 2016, 0,6% en février 2017... L'augmentation ne couvrira même pas la hausse des cotisations retraites programmée jusqu'en 2020. La FSU négocie globalement la refonte des grilles et carrières.

**Relancer l'emploi statutaire** : certains partis ne cachent plus leur intention (relayée peu à peu par des syndicats dits réformistes) de mettre fin au statut de fonctionnaire par CDI public. La FSU se bat au contraire pour améliorer le statut des trois versants Fonction Publique.

**CHSCT** : la réforme territoriale de l'État, avec ses dégradations des conditions d'emploi et de travail, donne toute son importance à cette instance.

**Retraites, Sécurité sociale** : au nom de la logique comptable, la régression s'aggrave. Elle n'a rien d'inéluctable : il faut répartir autrement les richesses et relancer l'emploi.

**Code du Travail** : pour protéger les salarié-e-s, la loi doit continuer de primer sur les accords supplétifs locaux. Cette réforme pourrait ouvrir la porte à d'autres dégradations dans la fonction publique dès 2017.

### Cinq fondamentaux FSU pour Jeunesse et Sports

**Temps de travail** : préserver l'article 10 pour tous les PTP et l'inspection JS liée à l'autonomie de l'organisation du temps du travail, harmoniser par le haut la filière administrative, technique et ouvrière (régime MEN).

**Précarité** : améliorer le dispositif dit « Sauvadet » pour aboutir à une titularisation **temps plein** sur des corps et métiers adaptés, limitant les CDI « fonction publique ».

**Chantiers statutaires** : dans le cadre du PPCR (parcours professionnels - carrières - rémunérations) obtenir une revalorisation des carrières, l'avancement unique et l'accès à la hors classe pour tous et toutes (demande identique à l'Education Nationale).

**Préserver les missions de tous les PTP** (PS - CTPS - CEPJ) en s'appuyant sur leurs compétences techniques et pédagogiques ; revenir à une gestion unique de tous les profs de sport (CTN, CTR, CAS, FOR).

**Maintenir l'emploi partout et notamment en régions reconfigurées** : pour des affectations pérennes, un maillage territorial préservé, contre l'arbitraire des transformations d'emploi.

### Pour un ministère Jeunesse et Sports de plein exercice dans un pôle éducatif interministériel

Les personnels sont en souffrance, isolés (effectifs en chute de 8 000 à 5 000). La réforme territoriale amplifie les difficultés. Le transfert aux régions des CREPS, outils opérationnels du ministère, exige une coordination ministérielle et une vision nationale préservant une mission de formation non inféodée aux régions. Sortir des ministères dits sociaux, retrouver une DRH compétente et respectueuse des statuts éducatifs des personnels spécifiques du MJS demeure une urgence vitale.

**Reconstruire la filière Jeunesse et Sports avec un réseau régional DR/Unités Départementales/CREPS est la seule option.**

**Élection au comité technique ministériel constitué auprès des ministres chargés de la jeunesse et des sports  
Scrutin du 30 juin 2016**

**Voter FSU, avant /ou le 30  
juin 2016, c'est choisir un  
syndicalisme de débats et  
de transformation sociale.  
C'est voter pour des  
collègues engagé-e-s et  
solidaires recherchant  
l'unité d'action.**

**Pour un service public national du sport  
et de l'éducation populaire**

Le sport et l'éducation populaire sont des compétences partagées (loi NOTRe) entre l'État et les collectivités territoriales. Dans ce partage le service public national doit demeurer fort, inscrit dans la durée pour mettre à distance les clientélismes politiques ou certains lobbies associatifs. Nous avons besoin d'un véritable plan de relance et de démocratisation du sport avec des politiques d'éducation complémentaires à l'École pour contribuer au « vivre ensemble ». Au lieu de discours et d'empilement hétéroclite de programmes, l'urgence est à **une loi de programmation et d'orientation avec le doublement immédiat du budget Jeunesse et Sports et sa refondation éducative.**

**Voter FSU c'est faire le choix de :**

- ✓ l'action collective recherchant et privilégiant les conditions de l'unité syndicale.
- ✓ la défense des situations individuelles, dans le respect de l'intérêt collectif, de la dignité de chaque salarié-e quels que soient son grade et ses fonctions.
- ✓ des valeurs de citoyenneté et de démocratisation qui ne confondent pas le mérite et les compétences, qui portent l'égalité entre tous et toutes au travail.

**La FSU et ses syndicats nationaux (EPA, SNEP, SNASUB) sont acteurs et forces de propositions dans les Fonctions Publiques de l'Etat et Territoriale.**

**Au sein du réseau Jeunesse et Sports (administration centrale, services et établissements) la FSU et ses syndicats défendent les personnels, les missions et les structures. Ils proposent en permanence des pistes d'amélioration et d'évolution.**

**Présent-e-s dans toutes les CAP des personnels techniques et pédagogiques et au CTM-JS, les militantes et militants de la FSU agissent pour les salaires, l'emploi statutaire, le sens des métiers, la qualité de service et l'émancipation par le sport et l'éducation populaire.**